



Michele Capasso &lt;micapasso54@gmail.com&gt;

---

## LETTRE URGENTE (ET ANNEXES 1 - 5) SUR LA SITUATION DIFFICILE DU RESEAU ITALIEN

---

Michele Capasso &lt;micapasso54@gmail.com&gt;

1 novembre 2018 11:32

A: Paul Walton &lt;paul.walton@bibalex.org&gt;

Cc: Nabil.Alsharif@bibalex.org

Ccn: Cristiana Gaita &lt;cristiana.gaita@bibalex.org&gt;, Hoda Omera &lt;Hoda.Omera@bibalex.org&gt;

**FEDERAZIONE ANNA LINDH ITALIA Onlus**

Via Depretis, 130 - 80133 NAPOLI

[info@falitalia.org](mailto:info@falitalia.org)

T. F. 081 7965423 -

FB TW Federazione Anna Lindh Italia

Naples, 1 novembre 2018

Prot. 101/AMF/2018

**M. Paul Walton**

Fondation Anna Lindh

E p.c.

**Dr. Nabil Al Sharif**

Directeur Exécutif de la Fondation Anna Lindh

**M.me Hoda Omera****M.me Cristiana Gaita**

Fondation Anna Lindh

*Cher Paul,*

J'espère que vous êtes bien.

Je vous écris au sujet de la situation difficile qui règne depuis plus d'un an dans le réseau italien et que vous et la FAL connaissez très bien.

Je vous résume les points principaux:

**A.**

Après avoir envoyé notre lettre du 03.01.2018 adressée à vous et à la présidente Guigou (avec 6 documents joints à ce courrier électronique – **annexes 0,1,2,3,4,5,6**), chacun d'entre nous avait considéré avec une confiance positive votre intervention avec votre expérience dans la FAL et votre rôle de senior leader. Nous vous avons demandé dans cette lettre de contribuer à trouver une solution positive à Rome (au MAECI) en respectant l'impartialité et la reconnaissance des droits de toutes les parties intéressées et **nous vous avons invité à évaluer une possible suspension des principales activités du chef de file désigné du Réseau italien, la RIDE aps - en terme de gestion des membres, gestion des pages web du portail FAL, etc. - sans un accord avec toutes les composantes du Réseau italien et afin d'éviter toute complication supplémentaire dans la résolution du problème.**

**B.**

Après cette lettre et de nombreuses sollicitations par téléphone et par courrier électronique, rien n'a été fait et, mis à part votre courrier électronique du 24.01.2018 (**ann.7**), aucune réponse n'a été donnée à nos nombreux courriers de rappel (voir uniquement à titre d'exemple les **annexes 8, 9 et 10**).

Comprenant les difficultés dues à l'absence du directeur exécutif et dans mon rôle de "père fondateur" de la FAL, j'ai utilisé toutes mes forces pour éviter que la plupart des plus de 1.000 membres adhérant à la "Fédération

Anna Lindh Italia" ("**FEDERATION**") pourraient mettre en place des initiatives d'opposition qui auraient pu nuire à l'image et au fonctionnement de la FAL dans un moment délicat de sa vie.

J'ai poursuivi cette difficile tâche de médiation jusqu'à hier, démontrant aux membres de la « FEDERATION » ainsi que le nouveau directeur exécutif, le docteur **Nabil Al Sharif**, est en poste depuis quelques jours.

### C.

La lettre que le chef de file nommé du réseau italien a envoyée à la plupart des membres de la "FEDERATION" (**annexes 11 et 12**) le 30 octobre 2018 - demandant la confirmation immédiate de l'adhésion d'ici le 06.11.2018 (j'insiste sur le fait que les 1, 2, 3 et le 4 novembre, en Italie, c'est les vacances !!) a énervé tous les membres de la "FÉDÉRATION" qui ne reconnaissent pas le chef de file imposé du réseau italien : ils sont désireux, cette fois, de prendre toute initiative visant à rétablir la démocratie et la justice au sein d'un organisme, comme est la FAL, soutenu par l'Union européenne et financé par des fonds publics.

### D.

Je sais bien que le règlement intérieur exige que soit le chef de file à confirmer les adhésions des membres de son réseau, mais dans ce cas, nous nous trouvons dans une situation "**spéciale**" qui doit être traitée de manière "**spéciale**".

Je résume:

1. La FEDERATION ANNA LINDH ITALIA Onlus a été créée, enregistrée et fonctionne conformément à la loi italienne avec un seul objectif statutaire : "**partager la mission et les objectifs de la Fondation Anna Lindh**" (à cet effet, le statut de la Fondation Anna Lindh fait partie intégrante du Statut de la «FEDERATION» - voir article 4, annexe 13). Pour plus d'infos:

<https://www.fondazionemediterraneo.org/index.php/fr/iniziativa-e-attivita-anno-per-anno-fr/2016-fr/12061-la-constitution-de-la-l-federazione-anna-lindh-italia-onlus-r>

2. Les membres fondateurs sont de prestigieux organismes et institutions italiens, parmi lesquels je cite:

- **Les Salésiens avec les Filles de Marie Auxiliatrice** (présents dans 140 pays du monde et regroupant plus de 500 associations de laïcs bénévoles en Italie: tous souhaitant faire partie de FAL ITALIA à titre individuel - voir les annexes 14 et 15);
- **16 grandes universités italiennes** (dont l'Université Federico II de Naples);
- **64 villes et communautés locales italiennes**;
- **68 académies et instituts de culture et de recherche**;
- **la Cité de la science de Naples**;
- **l'Institut des cultures de la Méditerranée**;

et ainsi de suite pour une longue liste qui compte aujourd'hui 1.034 organisations et institutions représentées.

3. Comme indiqué dans ses statuts (**article 4c, annexe 13**):

*"La Fédération - avec tous ses membres fondateurs et associés – est partie intégrante du réseau italien de la FAL aux côtés d'associations similaires et d'autres sujets (qui participent individuellement, sans faire partie d'aucune association) adhérant au même réseau italien partageant ses objectifs "*

**Sur ce sujet, je souligne que tous les membres de la "FEDERATION" se sont constitué dans un acte notarié dans lequel les représentants légitimes confirment leur adhésion au RÉSEAU ITALIEN en tant que condition préalable à leur adhésion à la "FÉDÉRATION", à savoir: POUR ÊTRE MEMBRES DE LA FÉDÉRATION IL EST NECESSAIRE D'ÊTRE MEMBRE DU RESEAU ITALIEN DE LA FAL. Pour cette raison, toute confirmation d'adhésion dans ce cas est absolument superflue car, comme expliqué, être membre du RÉSEAU ITALIEN est une condition essentielle pour faire partie de la "FÉDÉRATION".**

4. Comme indiqué dans ses statuts (**articles 6a et 6b – annexe 13**):

*"Les membres fondateurs de la" Fédération Anna Lindh Italia "sont des institutions, des réseaux, des instituts culturels, des centres de recherche et des organisations de la société civile engagées depuis longtemps dans la coopération euro-méditerranéenne dans divers domaines (dialogue interculturel, justice, légalité, environnement, recherche, formation, éducation, art, créativité, musique, sport, paix, ville, etc.) et ils ont des bureaux dans diverses régions italiennes. Les réseaux, universités, associations et associations mentionnés ci-dessus - en tant que membres fondateurs - représentent plus de 500 organismes qui partagent les objectifs de la FEDERATION et qui, pour des raisons de simplicité organisationnelle, s'abstiennent d'y adhérer individuellement, compte tenu que ces accomplissements sont réalisés avec la participation aux réseaux, associations et associations respectifs: ces derniers, en tant que membres fondateurs de la FEDERATION et membres de la FAL, s'engagent à promouvoir,*

*diffuser et partager les objectifs et les programmes de la FEDERATION et de la FAL entre tous les membres, sans préjudice de la possibilité pour chacun d'entre eux de participer individuellement à la Fédération et au réseau italien dans les conditions prévues par le présent Statut ".*

**Sur ce sujet, je souligne que, pour éviter que la gestion de 1.034 membres (500 ils étaient au moment de la constitution en 2016 et devenus 1.034 à aujourd'hui ) ne gêne la tâche du chef de file et du secrétariat de la FAL, la "FEDERATION" a proposé de gérer en son sein ce fardeau avec les seuls membres fondateurs représentant les réseaux de fondateurs, sans préjudice de la demande immédiate éventuelle de chacun d'entre eux de rejoindre le réseau italien, même individuellement.**

5. La plupart des réseaux et des associations - membres fondateurs de la FEDERATION - ont été reconnus par des résolutions officielles par les États, les régions et les institutions des principaux pays euro-méditerranéens, représentant officiellement plus de 400 000 000 de citoyens. Toutes les résolutions sont réunies chez le notaire Sabatino Santangelo à Naples (Rep. 49158 - Racc. 13032 pages de 135 à 165).

**Cette circonstance confère à la "FEDERATION" une légitimité et une représentativité importantes.**

## **E.**

Je connais bien - pour mon rôle de chef de file depuis 14 ans! - que l'adhésion doit être confirmée au chef de file du réseau. Mais, même dans ce cas, nous nous trouvons dans une condition particulière pour les raisons suivantes:

1. Tous les membres de la "FEDERATION" (1.034 organismes individuels ou représentés par des réseaux) estiment que l'adhésion à un organisme légitimement constitué qui requiert, à titre préalable, leur participation au réseau italien constitue en soi une confirmation de l'adhésion au réseau italien et qu'une simple liste complète des membres et des éventuelles mises à jour (démissions ou nouveaux membres) transmis chaque année par le représentant légal de la "FEDERATION" à la FAL soit suffisante pour répondre à la nécessité d'une mise à jour annuelle des membres du réseau italien.
2. Les membres de la "FEDERATION" ne reconnaissent pas le chef de file nommé par le MAECI car ils n'est pas élu démocratiquement (comme vous le savez bien!) et ne représente pas la majorité des membres. J'insiste sur le fait que, comparé aux 1 034 membres représentés par la "FEDERATION", le chef de file nommé – l'association RIDE aps - compte un peu plus de 80 membres. Pour plus d'informations voir: <http://ride.mediper.eu/it/chi-siamo/membri>
3. La "FEDERATION" est née après avoir consulté les dirigeants de la FAL et avoir anticipé cette intention afin d'éviter l'illégitimité et le manque de représentation des membres du réseau italien: comme vous le savez dans les années précédentes, le problème a été présente parce que beaucoup de membres ne semblaient pas être légitimement représentés, certains après la la crise du 2008 étaient disparus, autres donnant de fausses informations, et ainsi de suite, pour une longue liste qui a fait l'objet de mes rapports à la FAL dans ces dernières années. Avoir créé une institution (la "FEDERATION") sans but lucratif, avec le seul but de partager les objectifs et la mission de la FAL et avec le contrôle notarial de l'existence et de la représentation légitime de chaque membre individuel a définitivement éliminé les problèmes d'abord mentionnés.

## **F.**

Pendant ces heures, avec les protestations et l'indignation pour le courrier du chef de file nommé, je reçois toujours les confirmation d'adhésion au réseau italien FAL (bien que, je le répète, il est superflu pour ce qui a été exposé auparavant) par tous les membres de la "FEDERATION": les mêmes sont adressés au secrétariat FAL d'Alexandrie et à la "FEDERATION" elle-même (voir uniquement à titre d'exemple les **annexes 16, 17 et 18**).

**À ce stade, je demande de savoir ce que je dois faire et précisément:**

**F1. Si les membres de la "FEDERATION" - en considération de sa spécificité et sa légitimité juridique dans lesquelles tous ses membres fondateurs sont uniquement membres seulement s'ils appartiennent au réseau italien FAL - peuvent être (comme il serait logique) exemptés de l'obligation individuelle de confirmer chaque année leur adhésion au Réseau italien et si cet accomplissement peut être effectué par le représentant légal de la "FEDERATION" en transmettant au secrétariat de la FAL une liste avec la mise à jour des membres adhérant à la "FEDERATION" et, à ce titre, au réseau italien de la FAL.**

**F2. Si la solution précédente n'est pas possible, à qui je dois envoyer les formulaires de confirmation reçus : étant donné qu'aucun des membres de la "FEDERATION" ne souhaite les envoyer au chef de file désigné par le MAECI car il n'est pas reconnu et représente, entre autres, la minorité du réseau italien.**

## **G.**

Je termine ma lettre par quelques considérations personnelles, résultat également de mon rôle de "père fondateur de la FAL" et du réseau italien, ainsi que de l'engagement quotidien que je dédie au dialogue et à la coopération euro-méditerranéens depuis 30 ans comme vous le savez:

G1. La solution minimale que je pourrais soumettre avec une chance de succès – dans ma qualité de leur porte-parole légitime - aux membres de la "FEDERATION" est la suivante:

- **La FAL reconnaît le rôle "spécial" de la "FEDERATION" et convient que la gestion des membres concernant le réseau italien est faite directement par le "FEDERATION" en ce qui concerne ses membres.**

- **La FAL reconnaît - indépendamment des décisions du MAECI et du chef de file nommé - un minimum de représentation légitime à de la "FEDERATION" (constituant, je le répète, la majorité du réseau italien) assurant le même traitement à ses membres en tant que membres du réseau italien et de la FAL et une représentation de celle-ci lors des réunions des chef de file (par exemple: un second chef de file, un co-chef de file ou bien simplement « le représentant de la "FEDERATION" ): bien compris, la "FEDERATION" ne souhaite pas recevoir la contribution de la FAL pour le réseaux nationaux (qui peuvent être attribués à l'actuel chef de file nommé - l'association RIDE - aps - ou à un autre futur chef de file élu ou nommé), dans la mesure où elle assume - et avec ses fonds propres - la gestion de toutes les activités demandées par le secrétariat FAL et concernant la partie des activités de la FAL et du réseau italien.**

G2. Si une lettre de la FAL contenant ces indications et invitant un représentant de la "FEDERATION" à assister à la prochaine réunion des chef de file prévue à Bruxelles en décembre prochain arriverait dans peu de temps, je pourrait garantir le maximum d'efforts pour rendre cette solution acceptable pour les membres de la "FEDERATION" en éliminant définitivement tout contestation qui nuit à tout le monde et en particulier à la FAL qui a fondé son action sur le dialogue.

Sinon, j'ai le regret de vous annoncer que mon difficile travail de médiation ne pourra pas continuer et que la majorité des membres de la "FEDERATION" ont fermement l'intention de mettre en œuvre des actions décisives pour le respect des droits fondamentaux de participation dès la semaine prochaine. démocratique. Parmi ceux-ci je cite:

- Envoi de lettres (chaque membre) à la FAL, au MAECI, à la Commission européenne, au Parlement européen et à toutes les autorités chargées de surveiller et de défendre les droits des traités et des valeurs de l'UE.

- Intervention de plusieurs membres de la "FEDERATION" lors de la réunion des chef de file à Bruxelles en décembre prochain, accompagnés de parlementaires européens et de représentants des institutions, afin de témoigner la situation difficile du réseau italien (parmi les présents, il y aura des recteurs d'université, des maires et des représentants d'organismes culturels et de recherche qualifiés ( aussi très appréciés par la Commission européenne dans d'autres programmes).

- Conférence de presse des membres présents à Bruxelles au Parlement européen avec la participation du président et d'autres parlementaires (de nombreuses institutions appartenant à la "FEDERATION" pour leur prestige et leur représentativité ont des références qualifiées à la fois au Parlement européen et à la Commission européenne).

- Intervention lors d'une conférence de presse de quelques membres qualifiés - partenaires importants de projets et de partenariats - lors d'événements organisés par la Commission européenne à Tunis à la mi-novembre (des membres de la "FEDERATION" ont dit qui connaissent bien et collaborent avec le commissaire autrichien Hahn, qui sera présent à Tunis pour cette occasion ).

- Interventions incisives sur le gouvernement italien de la part des membres de la "FEDERATION" et sur les deux composantes gouvernementales: dans ce cas, je crains fort que la petite taille du problème et des requêtes (exposées au précédent "G1") puisse constituer seulement un instrument pour un'action politique disproportionnée (plusieurs membres liés aux mouvements politiques qui constituent la majorité du gouvernement italien ont l'intention de demander le changement du membre italien du BofG, la vérification de légitimité du chef de file nommé et pas élu et de mettre en place un 'opposition à l'action de la FAL avec la vérification de son fonctionnement et vérification ponctuelle et l'utilisation des fonds publics alloués).

**Je regrette cette méthodologie qui n'appartienne pas à mon histoire et à mon travail fondé sur le dialogue et la coopération : c'est la conséquence de la politique d'aujourd'hui qui ne connaît plus l'importance du dialogue et de la diplomatie et qui agit sans scrupule et sans éthique.**

J'ai vraiment confiance, cher Paul, dans une sage action de la FAL et du nouveau directeur exécutif (à qui cette lettre est adressée par c.c.), que je respecte pour ses qualités humaines, politiques et diplomatiques.

Entant que fondateur de la FAL et connaisseur de tous ses mécanismes et de son fonctionnement, je pense que le secrétariat de la FAL et le directeur exécutif peuvent faire valoir ces 2 conditions minimales (**gestion autonome des membres et représentativité sans accès aux fonds**) et qui elles peuvent être garanties à un organisme (la "FEDERATION") qui représente la majorité du réseau italien, est constitué de ses fondateurs et qui n'a pour but que de "donner" et d'apporter sa propre contribution avec des actions concrètes (fondées sur la compétence et sur la passion, comme vous le savez) à la mission de la FAL et à des objectifs pour le dialogue et la coopération euro-méditerranéenne.

Bien amicalement  
Michele Capasso

P.S.

Les 19 annexes sont envoyé dans 2 mail.

---

#### 6 allegati



**Ann. 4 Lettre DE Atallah du 21.12.2017.pdf**  
48K



**Ann. 3 Deleg. Université Federico II de Naples.pdf**  
445K



**Ann. 2 MedNews 2016.pdf**  
1773K



**Ann. 5 MedNews Kimiyya.pdf**  
5020K



**Ann. 1 MedNews 2014.pdf**  
3163K



**Ann. 0 - Lettre 03.01.2018.pdf**  
221K